

SÉANCE DU 21 SEPTEMBRE 2020

20-09-216

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35

Date de convocation : 14 septembre 2020

L'an deux mille vingt , le vingt et un septembre à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Anne-Marie PRIEGNTIZ, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Sandy CHAUVEAU, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Julie DUMONT, Adjointe, Baptiste ROUSSEAU, Conseiller municipal délégué, Gabi HÖPER, Conseillère municipale déléguée, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Marie-Noëlle LAVIE, Conseillère municipale déléguée, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Michel GALAND, Conseiller municipal délégué, Karine BERRUEL, Conseillère municipale déléguée, Bilal HALHOUL, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Bénédicte GUICHON, Conseillère municipale déléguée, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Charles POUVREAU, Conseiller municipal, Edwige NOMDEDEU, Conseillère municipale, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Marie-Antoinette DALLAIS, Conseillère municipale, Christophe GIGOT, Conseiller municipal

Absent :

Valdo DUCLOS

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Daniel BEAUFILS pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ, Christophe DARDENNE pouvoir à Charles POUVREAU

Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance

SERVICES PUBLICS LOCAUX

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DU PONEY CLUB ET DU CENTRE ÉQUESTRE : SIGNATURE DE L'AVENANT N°2 À LA CONVENTION INITIALE - MODIFICATION DES TARIFS À COMPTER DU 1ER SEPTEMBRE 2020

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29,

Vu le titre III du code de la commande publique,

Vu les articles L.1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2019-06-179 en date du 25 juin 2019 portant sur l'actualisation de la grille tarifaire,

Vu la délibération n°2019-09-198 en date du 19 septembre 2019 portant sur la création de tarifs supplémentaires,

Vu le contrat de concession pour la gestion du poney club et centre équestre de la ville de Libourne en date du 19 juin 2018 et notamment son article 19-4 qui prévoit la possibilité d'actualiser les tarifs annuellement,

Vu la demande transmise par la société délégataire Les Ecuries de l'Is

Considérant la proposition d'augmentation des tarifs de 1,2% arrondi à l'euro près, tarifs applicables au 1^{er} septembre 2020 :

Nouvelle grille proposée :

	Anciens tarifs (en €)	Nouveaux tarifs proposés (en €)
Adhésions <ul style="list-style-type: none"> Baby Junior adulte 	25 90 100	25 90 100
Licence <ul style="list-style-type: none"> baby junior adulte 	25 25 36	25 25 36
Séances d'essai (2 heures) <ul style="list-style-type: none"> Baby Junior adulte 	29,35 35,42 38,96	30 36 39
Carte 10 heures <ul style="list-style-type: none"> Baby Junior adulte 	183,68 220,62 242,88	186 223 246
Forfait 35 séances <ul style="list-style-type: none"> Baby Junior adulte 	514,10 617,32 679,05	520 625 687
Forfait 35 séances au quotient familial inférieur à 457€ (tranche 1) <ul style="list-style-type: none"> Baby Junior adulte 	231 278 306	234 281 309
Forfait 35 séances au quotient familial entre 457€ à 914€ (tranche 2 à 5) <ul style="list-style-type: none"> Baby Junior adulte 	334 401 441	338 406 447
Forfait 35 séances au quotient familial 914€ à 1219€ (tranche 6 à 7) <ul style="list-style-type: none"> Baby Junior adulte 	411 494 543	416 500 550
Forfait 35 séances au quotient familial supérieur à 1219€ <ul style="list-style-type: none"> Baby Junior adulte 	514,10 617,32 679,05	520 625 687
Les Forfaits 35h demi-saison à compter du 1 ^{er} février 2021 sont à demi-tarif		
Heure passager (non adhérent au club) <ul style="list-style-type: none"> Baby Junior adulte 	20,24 24,29 26,72	21 25 27

Stages			Envoyé en préfecture le 02/10/2020
1 et 2 jours (prix /jours)			Reçu en préfecture le 02/10/2020
• Baby	47,56		Affiché le 48
• Junior / Adulte	57,68		5LOW
3 jours			ID : 033-213302433-20200921-D_20_09_216-DE
• Baby	127,51	129	
• Junior Adulte	156,86	159	
4 jours			
• Baby	159,90	162	
• Junior /Adulte	197,34	200	
5 jours			
• Baby	200,38	203	
• Junior / Adulte	244,90	248	
Sortie en extérieur touristes (2h)	30,36€/ personne	31€/ personne	
Prestation Calèche			
• ½ journée	404,80	410	
• 1 journée	809,60	819	
Etablissement de santé			
• Groupe de 4 pers (1h)	60,72	61	
• Individuelle (1h)	30,36	31	
ALSH / Ecole des sports	10,12€/ personne	10€/ personne	
Scolaires (activités poneys tarif de la classe)	242,88€/ classe	246€/ classe	
Tarifs « libres »			
Cheval	460	230	Pension / Demi-pension
Poney C/D	400	200	466 233
Poney B/A	340	170	405 202
			344 172
Balade en poney - départ depuis la ferme de la Barbanne (uniquement pendant les vacances scolaires)			8 € les 30 mn

Vu l'avis de la commission des finances en date du 17 septembre 2020,

Après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité (**34** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal :

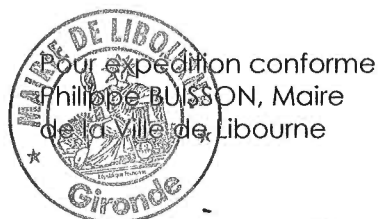
- procède à l'augmentation des tarifs selon la proposition ci-dessus applicable au 1^{er} septembre 2020

- dit que la présente délibération annule et remplace la délibération n°2019-06-179

- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°2 à la convention initiale en date du 19 juin 2018

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le 02.10.2020
Fait à Libourne

Le Maire,
Philippe BUSSON



Envoyé en préfecture le 02/10/2020

Reçu en préfecture le 02/10/2020

Affiché le



ID : 033-213302433-20200921-D_20_09_216-DE